



ACTE DE NOMINATION DU GERANT DMS.EXP

“ Dénomination sociale ”

Société à responsabilité limitée dénommée Digital Multi-services & Expertise (DMS.EXP) au capital de 1 000 000 de FCFA dont siège sociale à Soubéré.

En cours de constitution

Les soussignés :

Associés personnes morales de l'entité **DMS.EXP** au capital de 1 000 000 ayant son siège social à Soubéré, représentée par **YAO KOUAME JEAN** agissant en qualité de gérant ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes, à l'issus de la signature des statuts de l'entité DMS.EXP pour désigner le premier gérant de la structure conformément aux dispositions de ladite entité.

A cet effet, il est convenu ce qui suit :

I. NOMINATION DU GERANT

Le soussigné nomme en qualité de gérant de l'entité Mr **YAO KOUAME JEAN** né le 01/01/1978 à LANGUI-KOUASSIKRO/SP DIDIEVI, N°CNI : C 0039 8930 26, Célibataire,
Fils de KOUADIO Yao et de KOUADIO Amoin ;

Tel : 08 83 96 67, demeurant à Soubéré pour une durée indéterminée.

Le gérant est l'associé unique de l'entité qui n'entrera, effectivement en fonction qu'à partir du jour où l'entité aura été immatriculée au registre du commerce et qui déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées.

II. POUVOIR DU GERANT

Le gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales règlementaires et dans les conditions prévues au titre des articles 14 à 16 desdits statuts.

NOMINATION DU GERANT DE DMS.EXP

III. REMUNERATION DU GERANT

Le gérant est rémunéré. Cependant sa rémunération sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Ce présent PV du gérant comportera la mention *lu et approuvé et bon pour acceptation des fonctions du gérant.*

Fait à Soubré

Le 07/05/2020

Associé :

lu et approuvé

Monsieur
YAO KOUAME JEAN
GERANT



NOMINATION DU GERANT DE DMS.EXP